

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 1

Artikel: Les 40mes Journées des Suisses de l'étranger à Sion, les 24, 25 et 26 août 1962
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les 40^{mes} Journées des Suisses de l'étranger

à SION, les 24, 25 et 26 août 1962

Cette fière cité dominée par les fameux chalets de Valère et de Tourbillon fut cette année le point de ralliement des membres de la 5^{ème} Suisse. Près de 500 compatriotes, venus de tous les coins du monde, s'étaient retrouvés pour discuter des importants problèmes qui se posent actuellement et pour soutenir les efforts constants du Secrétariat des Suisses à l'Etranger.

La Conférence des Présidents avait désigné comme délégués des Suisses de Belgique et du Luxembourg : MM. KESSLER, membre de la Commission des Suisses de l'Etranger (C.S.E.), SCHIBLI, suppléant, et PIERREHUMBERT.

A la demande de nombreuses délégations, la durée de ces journées a été prolongée et les débats ont déjà commencé le vendredi soir, sous la direction de M. SCHURCH, dynamique président de la C.S.E. Auparavant, les quelques 30 membres de la C.S.E. s'étaient réunis, dès le vendredi matin, pour débayer le terrain, avoir un dernier échange de vues sur les sujets importants qui allaient être traités en séance plénière et formuler des propositions précises, entre autres la participation au bureau de la C.S.E. de membres habitant l'étranger.

Après une brève séance d'ouverture, au cours de laquelle M. Schürch salua les nombreuses personnalités qui ont tenu à assister à ces journées, on passa à la discussion par groupes des sujets suivants :

1. Fonds de solidarité ;
2. Information sur les problèmes AVS/AI et taxe militaire ;
3. Echange de vues sur les activités dans les colonies et au secrétariat.

Le samedi à 9 heures, s'ouvrit la seconde séance plénière.

Organisation des journées

Aucune nouvelle suggestion n'ayant été faite, M. Schürch déclara qu'à l'avenir l'organisation de cette année sera maintenue, à savoir première séance dès le vendredi soir.

Fonds de solidarité

M. E.R. FROELICH, président, refait l'historique de ce fonds fondé en 1958 et ayant effectivement commencé à fonctionner le 1-1-59. Il rappelle que la Confédération lui accorde maintenant sa garantie (Arrêté Fédéral du 22-6-61) et exhorte tous ceux de la 5^{ème} Suisse à y adhérer en bloc. Il rappelle encore que depuis 1959, 62 cas de perte d'existence ont déjà été indemnisés et que le montant de ces indemnités a atteint 550.000 Fr. suisses.

Exposition Nationale de 1964

M. Gabriel DESPLAND, Conseiller aux Etats et président du comité d'organisation de l'Expo 1964, nous oriente ensuite sur cette œuvre gigantesque en préparation.

« Pour la Suisse de demain, voir et créer », tel est sa devise. Il s'agit de faire le point de la situation et de montrer les voies où il faudra s'engager dans l'avenir.

Cette exposition sera ouverte à Lausanne du 30 avril au 25 octobre 1964 et M. Despland exprime le souhait que les Suisses de l'étranger mettent tout en œuvre pour la propagande en faveur de l'Expo dans leurs pays d'adoption. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dans nos prochains numéros, afin que tous nos lecteurs sachent à quoi s'en tenir.

Pétition des Suisses d'Italie

M. C. BEELER, de Gênes, présente ensuite la pétition établie par les Suisses d'Italie au sujet de l'acquisition des biens-fonds par les Suisses de l'étranger. Cette pétition, acceptée à l'unanimité et contresignée par les représentants des diverses communautés, dont celle de Belgique, sera remise au Conseil Fédéral. Elle a pour but de demander une modification des modalités d'exécution du 30-6-61 de l'arrêté fédéral du 23-3-61, afin que les Suisses de l'étranger ne soient plus l'objet d'une discrimination par rapport à leurs compatriotes de l'intérieur.

Les délégués de la Conférence des Présidents.

(Suite et fin de cet exposé dans le prochain « Courrier Suisse »).

LE 1^{er} AOUT EN BELGIQUE

A BRUXELLES

La traditionnelle manifestation organisée par l'UNION SUISSE DE BRUXELLES pour la célébration de notre fête nationale s'est déroulée le samedi 28 juillet dans la somptueuse salle d'Armes du Palais d'Egmont.

Monsieur Roger GIROD, Président, après avoir prononcé une allocution de bienvenue, passa la parole au Président de la Confédération, par le truchement d'une bande magnétique, ce qui nous valut le privilège d'entendre le message prononcé par M. Paul CHAUDET lui-même.

Notre Ambassadeur, M. Robert MAURICE, prit ensuite la parole pour définir les idées fondamentales et les principes qui caractérisent la nation suisse, en cette époque où, en Europe, la notion des patries est opposée à celle du supranationalisme. On peut constater chez nous une absence de tout complexe impérialiste, et le fait que nous formons une famille de peuples qui est supérieure à la langue et à la race.